

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Agricole Sandar - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Institut Agricole Sandar - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (26877)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Agricole Sandar - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables - en apprentissage (26877)	Jury par défaut	Tous les candidats	16		

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques et littéraires	Niveau atteint	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Implication Assiduité	Seuils qualitatifs	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel Motivation pour la formation	Argumentaire	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Écologie (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)

Série STL

- Biotechnologies (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Composition de la commission

Christine THOMAS : cheffe d'établissement de l'Institut Sandar et présidente de la CEV

Richard GAY : enseignant-coordonateur du BTSA ACD

Déroulement

Le coordinateur a évalué les dossiers des candidats, selon une grille spécifique et dont les critères correspondaient notamment à ceux mentionnés sur la plateforme Parcoursup, dans le paramétrage de la formation.

Cette évaluation a conduit à un classement de l'ensemble des dossiers, par groupes, conformément aux directives de la plateforme Parcoursup.

Les membres de la CEV se sont concertés et ont décidé de refuser les dossiers dont l'évaluation a conduit à une note en deçà d'un certain seuil fixé par la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous n'avons pas de conseils précis à formuler aux futurs candidats si ce n'est que d'affirmer que les candidats issus d'un bac général ou technologique ont toute leur place dans cette formation, orientée vers une agriculture responsable et citoyenne.

Signature :

Christine THOMAS,

Chef d'établissement de l'établissement Institut
Agricole Sandar